

M. Skoberg: En toute déférence, je prétends que mes propos au sujet de ces cours sont pertinents, car ces cours sont en partie responsables de l'absence de coordination qui a donné lieu à la situation à l'étude. Chaque député je crois, veut sincèrement collaborer pleinement avec le gouvernement, à condition que ce dernier, à son tour, soit disposé à en faire autant. Il est ridicule pour le ministre de prétendre que nous nous sommes opposés à la Commission canadienne du blé, car il sait ce qui en est. Aucun député n'a jamais critiqué la Commission canadienne du blé en tant que telle, et nous croyons qu'elle doit être entièrement appuyée dans ses entreprises. Mais pour effectuer son travail convenablement, la Commission doit obtenir l'appui des ministres avec lesquels elle travaille, et je soutiens qu'elle ne l'obtient pas.

Quant aux ventes, s'il y en avait eu d'imprévues le gouvernement aurait, j'en suis sûr, crié la chose sur les toits. La seule vente qu'il ait annoncée—et il l'a fait à grand fracas—était une vente déjà prévue. Nous en aurions certainement entendu parler maintenant s'il y avait réellement eu d'importantes nouvelles ventes en perspective.

Je proteste contre l'idée que l'attitude de l'opposition ait jamais influé sur les ventes à l'étranger. Les marchés sont là; à nous d'agir. Si nous combinons nos efforts et coordonnons tous les ministères intéressés, les ventes suivront, que le ministre en soit assuré. Trop de ministères se retranchent dans un splendide isolement. Leurs efforts concertés porteraient certainement des fruits.

M. Don Mazankowski (Vegreville): Alors que je participe à ce débat, je ne serai sans doute pas aussi pittoresque, aussi insouciant et aussi extraordinairement doué que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin). Je ne le désire pas et je n'essaierai pas de donner cette impression. A mon avis, le sujet à l'étude est très sérieux.

Comme tous les députés, en particulier ceux des Prairies, je me réjouis de la nouvelle, annoncée par le ministre, qu'environ 3 millions et demi de boisseaux de blé du Nord n° 2 quittent présentement l'élevateur terminus de Moose Jaw. Je dirais que c'est une autre victoire de l'opposition, obtenue grâce au député de Mackenzie (M. Korchinski). Indubitablement, il est maintenant considéré comme l'ami de l'agriculteur de l'Ouest canadien.

Des remarques du ministre de l'Agriculture (M. Olson), on pourrait conclure que la situation actuelle à l'égard du grain des Prairies est brillante. Elle semblerait s'être considérablement améliorée en huit heures. Soit dit sérieusement, il ne fait pas de doute que l'industrie canadienne du grain est dans une

[L'hon. M. Lambert.]

situation grave, quoi qu'en disent le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre de l'Agriculture.

En fait, la situation est telle qu'elle constitue une urgence nationale grave. Un système de production, de distribution et de commercialisation qui était un modèle du genre et constituait l'armature de l'économie et du bien-être du pays est aujourd'hui paralysé et inopérant. Les navires attendant de charger du blé canadien pour des acheteurs étrangers sont immobilisés sur la côte du Pacifique. Les grandes voies ferrovières sont obstruées par le mauvais grain au mauvais endroit et au mauvais moment. Les cultivateurs des Prairies sont grevés de dettes sous d'énormes monceaux de grain sec qu'ils ne peuvent déplacer et de grain humide qu'ils ne peuvent exporter.

● (11.20 p.m.)

Qu'est-il arrivé à ce système qui, dans des jours plus heureux, permettait de vendre et d'expédier d'innombrables millions de boisseaux de grain sans interruption sérieuse et à la satisfaction du producteur et du client? Je crois que la cause fondamentale de la situation désastreuse qui existe aujourd'hui réside dans le refus d'une série de gouvernements libéraux d'entreprendre un examen fondamental des méthodes de production, de commercialisation et de distribution du grain qui avait été réclamé non seulement par les membres de ce côté-ci de la Chambre, mais par d'autres qui sont des experts bien informés dans ce domaine.

Les causes immédiates de la situation qui pourrait empêcher toutes nouvelles ventes de blé et compromettre le renouvellement des contrats avec nos acheteurs traditionnels sont, à mon sens, l'imprévoyance des fonctionnaires responsables, le peu d'intérêt du gouvernement, son inaction au cours des derniers mois, et enfin, l'indifférence du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin). Si le ministre, depuis qu'il a assumé ses fonctions l'été dernier, s'était mis au courant de ses responsabilités à l'égard des producteurs canadiens de blé qui, l'été dernier, étaient accablés par des excédents de blé sans précédent, au lieu de faire une tournée en Amérique du Sud et paraître à la télévision, il se serait rendu compte du rôle important que joue notre industrie céréalière dans notre très important commerce d'exportation. Il aurait peut-être compris alors qu'on lui avait confié un poste très stimulant et très intéressant.

La Commission canadienne du blé relève du ministre et je la soupçonne d'être largement responsable de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Quelle est la part de responsabilité du ministre lorsque, par-dessus le